



## Lettre aux professionnels de santé

4 juillet 2023

### **Bricanyl Turbuhaler et Bricanyl nébuliseur : information importante à transmettre aux patients**

*Information destinée aux pharmaciens hospitaliers et pharmaciens d'officine*

Madame, Monsieur,

En accord avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, le laboratoire AstraZeneca vous informe que les notices de BRICANYL TURBUHALER 500 microgrammes/dose, poudre pour inhalation et BRICANYL 5 mg/2 ml, solution pour inhalation par nébuliseur en récipient unidose, ne sont pas à jour et n'intègrent pas les informations de sécurité ci-dessous.

Lors de la dispensation de Bricanyl, vous devez donc transmettre les informations suivantes à vos patients :

- BRICANYL doit être utilisé selon les besoins plutôt que régulièrement.
- Les patients doivent contacter rapidement leur médecin :
  - Si les symptômes d'asthme s'aggravent (toux, essoufflement, respiration sifflante ou oppression thoracique) ou s'ils ressentent un essoufflement lorsqu'ils parlent, mangent ou dorment.
  - S'ils ont besoin de doses de BRICANYL plus élevées que d'habitude pour soulager leurs problèmes respiratoires. Ils pourraient alors avoir besoin de médicaments supplémentaires pour contrôler leur asthme.
  - Si BRICANYL est utilisé plus de deux fois par semaine pour traiter les symptômes d'asthme. Cela indique en effet un asthme mal contrôlé et une augmentation du risque de crises sévères d'asthme (aggravation de l'asthme) et de graves complications pouvant mettre en jeu le pronostic vital et conduire au décès. Le médecin pourra alors réévaluer le traitement de l'asthme.
- Si les patients utilisent quotidiennement un médicament contre l'inflammation des poumons, par exemple un corticoïde inhalé, il est important de continuer à l'utiliser régulièrement, même s'ils se sentent mieux.

Nous vous demandons de bien vouloir informer les patients de ces changements. Dans l'attente de la mise à disposition de la notice actualisée dans les conditionnements, un QR code a été apposé sur les étuis. En flashant ce QR code, le patient pourra à tout moment avoir accès à ces nouvelles informations sur la base de données publique des médicaments.

Bricanyl Nébuliseur 7002234

Lire attentivement la **nouvelle notice**  
en flashant ce QR code :



Bricanyl Turbuhaler 7002235

Lire attentivement la **nouvelle notice** en  
flashant ce QR code :



Pour les patients en incapacité de flasher ce QR code, il est possible de vous faire parvenir des notices papier à destination des patients, sur simple demande auprès de notre service d'information médicale AstraZeneca que vous pouvez contacter :

- Par téléphone au 0800 089 244
- Via notre portail en ligne à l'adresse [www.contactazmedical.astrazeneca.com](http://www.contactazmedical.astrazeneca.com)
- Par courriel à [InformationMedicale.AZFrance@astrazeneca.com](mailto:InformationMedicale.AZFrance@astrazeneca.com)

Vous pouvez également communiquer ces coordonnées au patient.

Ces nouveaux conditionnements seront disponibles à compter du **5 juillet 2023**. Si vous détenez des boîtes de Bricanyl Turbuhaler ou Bricanyl nébuliseur n'ayant pas les informations spécifiques précitées, celles-ci peuvent toujours être proposées aux patients.

### **Déclaration des effets indésirables**

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez [ansm.sante.fr](http://ansm.sante.fr) ou [base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr](http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr).



Les informations complémentaires sont accessibles sur le site de l'ANSM à l'aide du lien suivant : <http://ansm.sante.fr>

Anne-Céline RICHARD  
Pharmacien Responsable  
AstraZeneca France